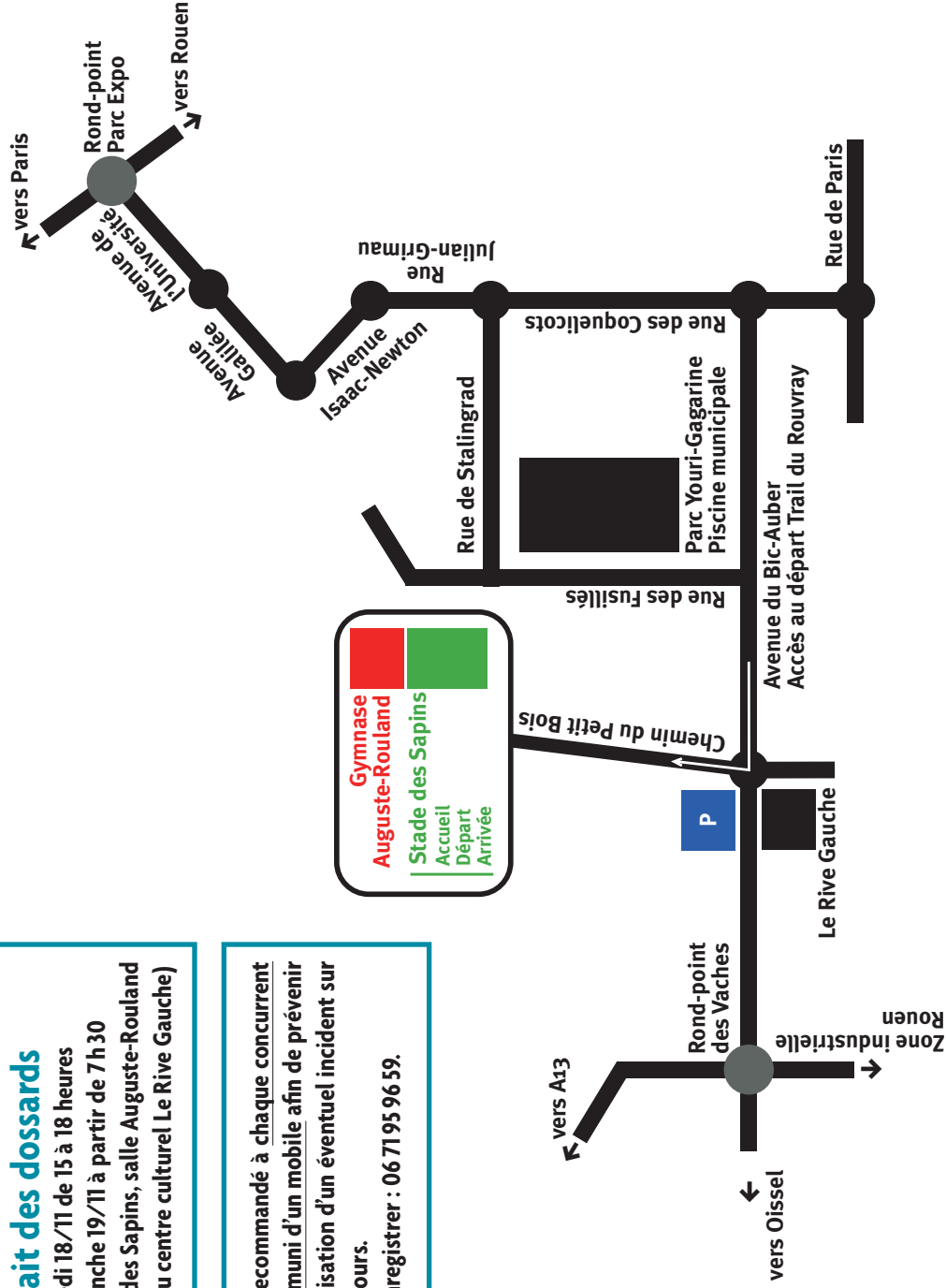


Retrait des dossards

- Samedi 18/11 de 15 à 18 heures
 - Dimanche 19/11 à partir de 7 h 30
- Stade des Sapins, salle Auguste-Rouland
(face au centre culturel Le Rive Gauche)

Il est recommandé à chaque concurrent d'être muni d'un mobile afin de prévenir l'organisation d'un éventuel incident sur le parcours.

N° à enregistrer : 06 71 95 96 59.



Bulletin à découper et à envoyer

TRAIL DU ROUVRAY

DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2017

DÉPART : STADE DES SAPINS ●●●

PAS D'INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE

9 H : 30 KM | 9 H 30 : 11 KM | 9 H 35 : MARCHÉ NORDIQUE

Epreuve(s) limitée(s) à 800 dossards

Chronométrage avec puces électroniques jetables

Renseignements au 06 71 95 96 59



Saint-Etienne-du-Rouvray

Dimanche 19 novembre 2017

Trail du Rouvray à Saint-Étienne-du-Rouvray

Bulletin d'engagement individuel

Récompenses à tous
les participants

Inscription en ligne sur <http://www.bibchip-france.fr/evenements>

OU

retourner ce bulletin rempli et accompagné des frais d'inscription (1), d'un certificat médical de moins d'un an ou de la photocopie de la licence sportive de pratique de la course à pied en cours de validité (2), avant le 12 novembre 2017.

(1) Frais d'inscription : 10 € le trail (11 km) | 14 € le trail (30 km) | 10 € marche nordique

Supplément de 3 € si inscription du 13 au 18 novembre | Pas d'inscription le jour de la course.

(2) Documents obligatoires pour valider l'inscription et obtenir un dossard.

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Mail :

Épreuve choisie (cocher la case):

Le trail (30 km) (3) Départ : 9 h Le trail (11 km) (4) Départ : 9 h 30

La marche nordique de 11 km (4) Départ : 9 h 35

Je suis licencié(e) « course à pied » FFA – FSGT – UFOLEP – FFTRI

Club : N° licence :

Non-licencié ou autre licence : joindre certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » de moins d'un an à la date de la course (art L.231-3 code des sports)

(3) Impératif : être né(e) en 1998 et avant pour s'engager sur le trail de 30 km,

(4) Impératif : être né(e) en 2002 et avant pour s'engager sur le trail de 11 km et la marche nordique.

Signature : (joindre autorisation parentale pour les moins de 18 ans):

Bulletin à envoyer avant le 12 novembre 2017,

à Jérôme Pesquet, 23 rue du 11-Novembre, 76530 Grand-Couronne
accompagné d'un chèque à l'ordre de « Running Club Stéphanois 76 »

Trail du Rouvray – Deux distances : 11 et 30 km et 3 courses sur parcours forestier dégagé et sécurisé en forêts du Madrillet et du Rouvray

• Départs : Saint-Étienne-du-Rouvray (stade des Sapins)
9h (30 km), 9 h 30 (11 km), 9 h 35 (marche nordique 11 km)

EXTRAIT DU RÈGLEMENT : (règlement complet sur <http://trail-du-rouvray.blogspot.fr/>)

- Épreuve ouverte aux licenciés « course à pied » FFA, FSGT, UFOLEP et FFTRI et non-licenciés nés en 1998 et avant pour le 30 km et en 2002 et avant pour le 11 km et la marche nordique. Tout non-licencié doit fournir lors de son inscription, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an à la date de la course
- Épreuve(s) limitée(s) à 800 dossards.
- Chronométrage avec puces électroniques jetables par la société Bipchip France.
- Chaque participant est tenu de respecter le milieu naturel forestier.
- Tout accompagnateur – même à bicyclette – est interdit sous peine de disqualification du concurrent.
- Obligation de porter le dossard en son intégralité et uniquement sur la poitrine.
- Signaleurs sur le parcours - fléchage par pancartes et rubalise - Assistance sanitaire et médicale.
- 2 ravitaillements sur le parcours du 30 km – Vestiaires, douches, parkings.
- Temps limité sur le 30 km : au-delà de deux heures au 1^{er} ravitaillement situé au 15^e km, les concurrents seront avertis de leur disqualification par le commissaire désigné par l'organisateur.
- L'organisateur se réserve la possibilité en cas de conditions météorologiques défavorables (vent fort, orage, vigilance orange) de différer l'épreuve, voire de l'annuler.
- Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile MMA Les licenciés bénéficient de l'assurance liée à leur licence et les autres de leur assurance personnelle responsabilité civile et individuelle accident.
- Les organisateurs du Trail du Rouvray déclinent toute responsabilité en cas de vol.
- Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve.
- Les 3 courses donnent lieu à l'établissement d'un classement et d'une remise de récompenses.
- Coupes aux 3 premiers au scratch (H et F) et aux 3 premiers de chaque catégorie (non cumulables).
- Challenge du nombre pour les clubs ou associations (classés sur les 3 courses).
- Récompense à chaque participant par les organisateurs.

INSCRIPTIONS

En ligne sur le site de Bipchip France ou à l'aide du bulletin d'engagement individuel accompagné des frais d'inscription, 10 € pour le 11 km et la marche nordique, 14 € pour le 30 km avant le 12 novembre 2017 et supplément de 3 € pour les bulletins remis ou reçus entre le 13 et le 18 novembre, par chèque à l'ordre de : « Running Club Stéphanois 76 » accompagné d'un certificat médical de moins d'un an pour les non-licenciés ou de la photocopie de la licence sportive de pratique de la course à pied en cours de validité et adressé au comité d'organisation.

Tarif « spécial club, groupe, association » : réduction de 1 € à compter du 11^e inscrit sur les 3 épreuves. Tous ces documents sont obligatoires pour valider l'inscription et obtenir un dossard.

Aucune inscription possible dimanche 19 novembre !

RETRAIT DES DOSSARDS

Samedi 18 novembre de 15 à 18 heures et dimanche 19 à partir de 7 h 30, gymnase Auguste-Rouland.

SITES ET BULLETINS D'INSCRIPTION :

<http://www.bibchip-france.fr/evenements>

www.normandiecoursespied.com

<http://trail-du-rouvray.blogspot.fr/>

Renseignements : 06 71 95 96 59